Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

INSPECTION GÉNÉRALE DU
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Paris, le 24 avril 2017
N° 110/DEF/IGSSA/SP/NP

Le médecin général des armées Patrick Godart
Inspecteur général du service de santé des armées

à

Monsieur le lieutenant Paul Morra
Groupement de gendarmerie départementale de Meurthe et Moselle
BDRIJ
102, avenue du Général Leclerc
54000 NANCY

Références : a) Article D. 4121-2 du code de la défense - partie réglementaire ;
b) votre courrier en date du 20 avril 2017.

J'accuse réception de votre correspondance citée en référence. Elle sera étudiée avec la plus grande attention.

Patrick Godart

Inspection générale du service de santé des armées
Parcelle Victor - Bât H - Entrée 37 – 5ème étage
60, Boulevard du Général Martial Valin - CS 21623 - 75509 PARIS CEDEX 15
Tél : 09 88 68 23 68 - PNIA : 841 168 23 68 - Fax : 09 88 68 71 90 - PNIA : 841 168 71 90